

Atelier d'experts sur la mesure du capital social pour des fins de politiques publiques

Rapport de synthèse

Le 8 juin 2004

Projet du PRP
**Le capital social comme instrument de
politique publique**

En collaboration avec
Statistique Canada





Atelier d'experts sur la mesure du capital social pour des fins de politiques publiques

Rapport de synthèse

Le 8 juin 2004



Projet du PRP

**Le capital social comme instrument de
politique publique**

Le présent document est un rapport de synthèse de l'**Atelier d'experts sur la mesure du capital social à des fins de politiques publiques** qui s'est tenu à l'hôtel Sheraton d'Ottawa, le 8 juin 2004. L'évènement a été organisé par le Projet de recherche sur les politiques (PRP) dans le cadre de son projet interministériel « Le capital social comme instrument de politique publique », en partenariat avec le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et avec la collaboration de Statistique Canada.

L'atelier a réuni environ soixante-dix experts, représentants du gouvernement fédéral et chercheurs universitaires afin d'examiner différentes stratégies empiriques ainsi que des instruments de mesure utilisés dans la

recherche sur le capital social. L'accent était mis sur la *mesurabilité des réseaux sociaux donnant accès à des ressources et du soutien*, ceux-ci étant entendus comme les éléments constitutifs fondamentaux du capital social. L'exercice visait à identifier les éléments essentiels d'une « boîte à outils » permettant de mesurer le capital social pour des fins d'élaboration et d'évaluation de politiques et de programmes gouvernementaux.

Ce document reprend les grandes lignes des présentations et des discussions entre les experts suivant l'ordre des sessions prévues au programme, à l'exception du commentaire du professeur Derek Hum, dont la version complète est reproduite à la suite du rapport.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| Introduction | 5 |
| Première session : Les grandes approches de l'analyse des réseaux sociaux et leur utilité pour les politiques publiques reliées au capital social | 7 |
| Deuxième session : Mesurer les éléments constitutifs du capital social : que mesure-t-on précisément et de quelle manière s'y prend-on? | 11 |
| Troisième session : Mesurer le capital social au niveau collectif | 15 |
| Quatrième session : Mesurer la causalité entre le capital social et les résultats socio-économiques | 19 |
| Conclusion : Avantages et limites des principaux outils de mesure du capital social pour l'élaboration et l'évaluation des politiques et programmes fédéraux | 23 |
| La mesure du capital social pour l'élaboration des politiques publiques : commentaires et réflexions | 25 |
| Annexe 1 : Programme de l'atelier | 33 |
| Annexe 2 : Informations sur l'organisation de l'atelier | 35 |

INTRODUCTION

Une approche réseau pour mesurer et analyser le capital social

Jean-Pierre Voyer, directeur exécutif du Projet de recherche sur les politiques (PRP)

Il y a un an, le PRP a lancé son projet « Le Capital social comme instrument de politique publique » afin d'évaluer l'utilité et l'application du capital pour l'élaboration de politiques publiques. Le capital social suscite de nombreuses questions pour les

décideurs politiques. Par exemple : Dans quelle mesure les stocks de capital social existants permettent-ils d'habiliter ou d'entraver certains objectifs importants en matière de politiques? Quel est l'impact des programmes gouvernementaux sur la création, l'utilisation et le rendement du capital social? De quelle manière le recours à une perspective du capital social peut-il améliorer les résultats de politiques ou l'efficacité de la prestation de service?

Les efforts déployés pour mettre en œuvre le concept du capital social pour des fins de politiques publiques se sont heurtés à des problèmes conceptuels et de mesures. Le débat sur l'utilité de ce concept pour les politiques se poursuit et les gens continuent de se montrer sceptiques à ce sujet. Pour être un instrument utile, le capital social, comme c'est le cas du concept de capital humain, doit être opérationnalisé de façon à pouvoir permettre aux décideurs politiques d'identifier clairement ce qu'il représente, d'explorer son potentiel productif dans la réalisation des objectifs politiques plus vastes, et de repérer des leviers politiques touchant les nombreuses manières dont il est créé, développé et exploité.

Afin de surmonter les ambiguïtés conceptuelles et de mesure associées au concept, le PRP a mis en place une définition opérationnelle et un cadre d'analyse pour l'étude et la mesure du capital social pour des fins de politiques publiques. Ce cadre est axé sur une approche réseau du capital social. L'hypothèse sous-jacente soutient que le capital social réfère aux réseaux de relations

sociales donnant accès à des ressources et du soutien. Le fait de comprendre comment les liens sociaux et leurs dynamiques constituent une ressource supplémentaire pour les individus et les communautés, et la manière dont on peut créer ces ressources, y avoir accès et les utiliser de manière productive, est

une avenue qui présente potentiellement des retombées considérables du point de vue des politiques publiques.

En novembre 2003, le PRP, de concert avec l'OCDE ainsi que d'autres partenaires fédéraux, a organisé une conférence internationale permettant de mieux appréhender le rôle du capital social dans l'intégration des immigrants et dans la gestion de la diversité. Un atelier pré-conférence a également été tenu afin d'informer les participants de l'état actuel du développement des données dans les domaines du capital social et de l'immigration. Deux principaux messages ont ressorti de cette activité. Premièrement, ce sont les questions stratégiques qui devraient déterminer la façon dont nous opérationnalisons le capital social. Les aspects du capital social que nous souhaitons mesurer et étudier ne peuvent pas être établis dans l'abstrait : ils doivent être liés aux questions stratégiques auxquelles nous

*Pour être utile,
le capital social doit
être opérationnalisé
de façon à permettre
l'identification des leviers
politiques qui permettent
de l'exploiter.*

nous intéressons. Deuxièmement, il n'y a pas un manque de données sur le capital social mais plutôt un manque de cohérence et d'intégration dans la production et l'analyse de ces données.

Du côté des statistiques officielles, il y a présentement une panoplie de données reliées de près ou de loin au capital social; toutefois la plupart n'ont pas été élaborées à partir d'un même cadre analytique. Les statistiques actuelles se prêtent à de bonnes analyses descriptives et comparatives; elles permettent aussi de faire des corrélations plus ou moins solides entre certaines dimensions du capital social. Mais l'absence d'un ensemble intégré de données stratégiques portant sur les éléments clés du capital social demeure une limite importante des enquêtes existantes. Il est encore difficile d'explorer les relations de causalité, c'est-à-dire de démontrer *comment* le capital social est relié à des résultats socio-économiques ou de santé. Comme le travail d'investigation empirique sur le capital social est encore à ces débuts, on a aussi suggéré de tirer profit des études plus exploratoires telles que l'analyse qualitative, les études de cas, l'expérimentation sociale ou encore à expérimenter de nouveaux instruments tels que ceux utilisés en analyse des réseaux. Ce travail exploratoire et inductif permettra d'alimenter nos connaissances afin de construire des enquêtes d'envergure plus solides qui permettront éventuellement de mieux comprendre la relation entre les réseaux sociaux, le capital social et les résultats individuels et collectifs.

L'approche réseau permet de tirer profit d'un corpus de recherche riche, éprouvé et utile pour les politiques publiques.

C'est en s'inspirant de ces constats que le PRP a organisé un atelier d'experts sur la mesure du capital social pour des fins de politiques publiques. Quelques-uns des plus grands experts de la mesure du capital social et des

réseaux sociaux ont mis à contribution leurs connaissances et expériences pour établir les fondements d'une démarche empirique rigoureuse dans la recherche sur le capital social. D'un point de vue empirique, l'intérêt d'étudier le capital social à partir d'une approche réseau

est de permettre de tirer profit d'un corpus de recherche riche, éprouvé et utile pour des politiques publiques. L'analyse fondée sur les réseaux est un domaine de recherche qui s'appuie sur des théories solides et qui dispose d'instruments de mesure et d'analyse perfectionnés.

L'atelier d'experts visait les objectifs suivants :

- Donner un aperçu des différentes approches utilisées pour mesurer le capital social dans une perspective de réseaux sociaux à partir d'une sélection pertinente de projets de chercheurs canadiens;
- Discuter du potentiel analytique et de la pertinence pour les politiques publiques de différentes stratégies d'investigation empirique du capital social appliquées à des problématiques précises, tant au niveau individuel que collectif;
- Explorer plus en détails un certain nombre d'outils de mesure du capital social et évaluer les possibilités et les limites de leur application dans un contexte de politiques publiques.

PREMIÈRE SESSION :

Les grandes approches de l'analyse des réseaux sociaux et leur utilité pour les politiques publiques liées au capital social

On distingue généralement deux grandes approches en analyse des réseaux : *l'approche morphologique* selon laquelle le capital social est un produit de la structure des liens, plus précisément de la configuration des réseaux sociaux, et *l'approche transactionnelle* selon laquelle le capital social est plutôt associé aux interactions entre les individus, c'est-à-dire à la dynamique relationnelle.

Le premier bloc de présentations avait pour but de répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les caractéristiques fondamentales de chacune des approches?
- En quoi sont-elles utiles pour l'étude du capital social?
- Quelles sont leurs implications respectives quant au choix des éléments constitutifs du capital social à mesurer?
- En quoi se distinguent-elles en termes de techniques d'investigation empirique?
- Est-il possible de tirer avantage des deux approches en combinant l'étude des structures des réseaux et la dynamique des échanges?

Mesurer le capital social via l'analyse des réseaux sociaux

Barry Wellman, professeur de sociologie à l'Université de Toronto

Barry Wellman a ouvert la séance en brochant un tableau général de l'analyse des réseaux sociaux, concept qu'il a défini comme étant un ensemble d'un ou de plusieurs nœuds reliés par un ou plusieurs liens, formant ainsi des schémas distincts et analysables. L'analyse

des réseaux sociaux cherche à identifier les relations et à comprendre comment celles-ci produisent des ressources.

Le fait de saisir les différences structurelles des diverses relations qui composent un réseau est un élément de plus en plus essentiel pour expliquer les variations dans le type et la quantité de ressources, le comportement social et certains résultats socio-économiques. La struc-

ture des réseaux n'est pas uniforme; les liens peuvent être plus ou moins denses, forts ou faibles et imbriqués ou non dans d'autres réseaux.

L'analyse des réseaux peut s'intéresser à la structure intégrale d'un réseau (« whole net-

work approach ») ou mettre plutôt l'accent sur le réseau d'une unité en particulier (l'individu, l'organisation, l'entreprises, etc.), approche que l'on appelle parfois égo-centrée.

L'étude intégrale des réseaux sociaux suppose l'identification et l'analyse d'un vaste ensemble de liens tissés au sein d'un réseau social entier (village, organisation, parenté, etc.) Une telle étude peut représenter tout un défi, car elle exige l'inventaire de toute la population du réseau, l'existence et l'identification d'une frontière ou d'une limite au réseau. De plus, l'analyse intégrale du réseau risque d'être imprécise si l'on ne dispose pas de toutes les données.

L'étude du réseau d'une unité en particulier à partir de l'approche égo-centrée constitue sans doute une meilleure stratégie pour étudier les réseaux à frontières non définies et peut être réalisée par le biais d'enquêtes courantes. Cependant, comme cette approche repose sur

L'analyse des réseaux est l'étude des relations existantes et des ressources auxquelles elles donnent accès.

des déclarations souvent imprécises des répondants, il en résulte une sous-estimation de certains liens importants, généralement les liens faibles. Cette situation rend d'autant plus difficile l'agrégation des données au niveau collectif.

Selon Wellman, il est de plus en plus possible de concevoir la société comme un réseau de réseaux. Une société réseautée se caractérise par une multiplicité de relations spécialisées, de connexions fluides, et de liens de moins en moins palpables par rapport aux sociétés plus traditionnelles (c'est le cas par exemple des communications électroniques).

Wellman a souligné l'impact des technologies de communication sur le volume et la vitesse des relations et des interactions sociales qui en découlent (on n'a qu'à penser aux courriels). Parallèlement, a-t-il ajouté, nous assistons à un affaiblissement des relations plus traditionnelles au sein de la famille, et les relations entre les groupes et les organisations sont de plus en plus fluides. Il est important pour les responsables de l'élaboration de politiques de développer de nouveaux outils qui permettront d'intervenir dans une société réseautée.

Mesurer le capital social via l'analyse des dynamiques relationnelles

Johanne Charbonneau, professeure-chercheuse à l'Institut national de la recherche scientifique - Urbanisation, culture et société (Montréal)

La présentation de Johanne Charbonneau a porté sur l'importance de comprendre les règles qui permettent aux réseaux d'exister et de produire du capital social. Tout en reconnaissant l'intérêt d'étudier la morphologie des réseaux pour la recherche sur le capital social, elle a constaté qu'une approche mettant exclusivement l'accent sur les caractéristiques et la structure des relations sociales pouvait limiter

la compréhension des dynamiques relationnelles. Il faut aller au-delà des corrélations, a-t-elle insisté, afin d'investiguer les liens de causalité entre les liens sociaux et les ressources : « Est-ce parce qu'on a soi-même des ressources qu'on a accès à un réseau diversifié et efficace ou au contraire, est-ce qu'il faut avoir déjà un réseau bien établi ou non pour accéder à des ressources? »

Les réseaux se forment et se transforment avec le temps, selon des circonstances et des contextes spécifiques.

Un autre questionnaire important, selon Charbonneau, est celui de la mécanique elle-même de production et de circulation des ressources dans les réseaux, notamment en termes de règles et de normes de fonctionnement des réseaux.

En s'appuyant sur un certain nombre de travaux qui s'inscrivent dans différentes traditions et courants théoriques, la chercheuse a présenté différentes manières d'aborder ces questions : travaux sur le don, sur le soutien social, sur la mobilisation des ressources dans le contexte d'événements clés qui surviennent dans la vie des individus, et finalement sur l'évolution même de la composition des réseaux sociaux tout au long de la trajectoire de vie des individus grâce aux recherches par panel. Ces travaux montrent notamment que les réseaux se forment et se transforment avec le temps, selon des circonstances et des contextes spécifiques, ce qui affecte du coup les schémas de mobilisation des ressources. Ils montrent aussi que les réseaux sociaux et le capital social ne fonctionnent pas toujours dans une logique d'accumulation; s'il est possible de disposer d'une « réserve » de capital social, il est aussi possible de le voir s'effriter, surtout si on ne s'en occupe pas : « Il faut aussi nourrir son compte en banque de ressources sociales et non seulement y faire des retraits » dira Charbonneau. Une réflexion plus approfondie sur les règles et les normes qui gouvernent les échanges sociaux (par exemple la

réciprocité ou la confiance) s'avère essentielle, selon Charbonneau, pour mieux comprendre pourquoi certains réseaux sont « mobilisables » ou « activables » en terme de capital social et pourquoi certains ne le sont pas. Il y a des ingrédients comme la confiance qui servent de « lubrifiant » aux relations sociales et dont on ne connaît pas encore très bien les conditions d'existence.

La chercheuse a finalement rappelé l'intérêt d'adopter une perspective événementielle pour étudier les réseaux sociaux, notamment l'étude des stratégies qu'adoptent les individus pour gérer les ressources qui proviennent de différentes sources. Par exemple, l'étude de la crise du verglas au Québec a permis de comprendre comment les stratégies de mobilisation de ressources dans les réseaux sociaux dépendent aussi de l'offre de ressources à l'extérieur des réseaux, notamment via les services publics.

Structure sociale et dynamiques relationnelles : deux approches complémentaires pour l'étude du capital social

Maurice Lévesque, professeur au département de sociologie de l'Université d'Ottawa

C'est en faisant un détour par les paradigmes que Maurice Lévesque a discuté de l'intérêt de l'analyse des réseaux pour les politiques publiques.

Le paradigme de l'analyse structurale duquel provient l'analyse des réseaux implique : 1) que les comportements des acteurs résultent de leur position sociale (dans le réseau), car c'est celle-ci qui détermine les opportunités et contraintes d'accès aux ressources; et 2) que la structure sociale (le réseau) résulte de l'interaction des acteurs. Les études qui focalisent

sur la structure vont en général s'intéresser à l'étude des opportunités et contraintes et de l'accès différencié aux ressources selon les différentes structures de réseaux (par exemple pour la recherche d'emploi, l'accès à l'information, etc.) Ce type d'études peut donner un bon aperçu du capital social *disponible* pouvant être *potentiellement* mobilisé par les acteurs.

Les programmes qui exploitent le capital social doivent s'assurer de prendre en compte tant les sources structurelles que les sources relationnelles de ce capital.

Au contraire, les études qui s'inspirent de l'approche transactionnelle s'intéresseront davantage aux dynamiques à l'œuvre au sein des réseaux (causalité, formation et transformation des réseaux, mécanismes d'activation des échanges, etc.) Ce type d'études peut informer sur les modalités qui permettent au capital social d'être activé

ou mobilisé *dans des cas précis*.

Du point de vue des politiques publiques, Lévesque explique que les deux types d'études sont complémentaires. Des programmes qui s'appuient sur un capital social préexistant doivent s'assurer de prendre en compte tant ses sources structurelles que ses sources relationnelles. À cet égard, Lévesque rappelle l'exemple de programmes de stage en emploi pour les prestataires d'assurance sociale qui misent sur l'insertion des personnes dans une structure professionnelle. Il s'agit, certes, d'une manière efficace et rapide d'étendre les contacts mais dans la mesure où les personnes sont insérées en tant que « prestataires », les relations seront développées sur la base de ce statut, ce qui à plus long terme risque de ne pas permettre le type d'insertion désiré. Autrement dit, alors que le « prestataire » s'inscrit effectivement dans une nouvelle *structure* de relations sociales disposant de ressources potentiellement utiles pour lui, la *nature* des relations créées peut, en fait, ne jamais se traduire en une habileté à accéder à ces

ressources. En effet, ce n'est pas tout que de développer des liens, il faut aussi que ces liens puissent être construits sur des bases solides. Dans le cas des prestataires de l'aide sociale, la précarité associée à leur statut risque d'être directement transposée au lien. Une approche se préoccupant davantage de la création du capital social porterait une attention particulière à l'exploitation des capacités relationnelles des prestataires afin de les aider à former des liens durables et utiles. Cet exemple montre la complémentarité entre des interventions visant la *structure* et celles visant la *nature* des relations pour générer du capital social.

DEUXIÈME SESSION :

Mesurer les éléments constitutifs du capital social : que mesure-t-on précisément et de quelle manière s'y prend-on?

Le capital social réfère aux réseaux de relations sociales donnant accès à des ressources (information, coopération, etc.) et du soutien (aide, assistance, etc.). D'un point de vue analytique, cette définition relativement simple n'en

soulève pas moins tout un ensemble de considérations empiriques. Par exemple, certains chercheurs s'intéresseront aux *ressources potentielles* issues de certains types de liens que les membres d'un réseau social peuvent déployer à l'intention d'un individu. D'autres chercheurs accorderont plus d'importance aux *ressources*

effectivement mobilisées par une personne par l'entremise de son réseau social. Selon la préoccupation analytique, la valeur du capital social mesurée ne sera donc pas la même. On peut aussi s'interroger sur le *type de ressources* utiles dans le cas de problématiques précises (insertion à l'emploi, difficultés personnelles, etc.) et mesurer la manière dont ces ressources sont réparties au sein des différents sous-groupes de la population (selon l'âge, le sexe, l'appartenance ethnique ou socio-économique.) On pourra enfin chercher à faire l'adéquation entre le type de ressources et le *type de liens*. Par exemple, l'intérêt analytique est différent selon que l'on s'intéresse à la typologie *liens forts / liens faibles* ou à la typologie *bonding / bridging / linking*.

Le deuxième bloc de présentations avait pour but de répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les différents éléments à mesurer afin d'évaluer la valeur du capital social d'une personne (accès, stocks et utilité des ressources; type, qualité et quantité de liens, etc.)?

Le générateur de noms permet d'identifier les liens forts et leur nature spécifique; c'est un instrument utile pour investiguer des problématiques telles que le soutien social.

- Quelle est la pertinence de ces différents éléments d'évaluation du point de vue des politiques publiques?
- Quels sont les instruments de mesure les plus appropriés pour ce faire?
- Quels sont les avantages et les limites des différents instruments de mesure?

Mesure du capital social issu des liens forts à l'aide du générateur de noms

Peter Marsden, professeur de sociologie à l'Université Havard

La mesure des réseaux sociaux par le biais de grandes enquêtes sociales peut prendre diverses formes. Peter Marsden a distingué les mesures de nature générale que l'on retrouve dans plusieurs grandes enquêtes, des mesures plus ciblées qui s'inspirent de l'approche des « petits mondes sociaux ». La première technique consiste à insérer dans des enquêtes générales un ensemble de questions liées aux réseaux sociaux des répondants, par exemple sur le nombre d'amis qu'ils ont, la fréquence des contacts, etc. Il existe un nombre impressionnant de questions de ce type. Elles ont l'avantage de s'insérer facilement dans n'importe quelle enquête sociale, mais elles ne sont pas

1 Égo réfère à la personne située au centre de la toile des relations et sur qui l'analyse porte.

2 Les alters réfèrent aux personnes avec qui égo est en relation; ce sont les membres de son réseau.

toujours faciles à répondre et elles ne sont pas toutes fiables. Elles ne donnent en outre qu'une idée assez approximative de la composition du réseau social d'une personne.

La technique des « petits mondes sociaux » est une approche plus précise des réseaux où on s'intéressera plus en détails aux personnes avec qui le répondant entretient des relations proches et à la nature de ces relations spécifiques. Marsden a expliqué comment l'Enquête sociale générale sur les

réseaux sociaux aux États-Unis a appliqué cette technique d'investigation à l'aide de deux outils appelés générateur de noms et interpréteur de noms. Le premier outil permet d'identifier qui appartient au réseau d'un égo¹ alors que le deuxième utilise les renseignements ainsi recueillis pour explorer les détails des relations : caractéristiques des alters², type de rapports avec ceux-ci, qualité des relations,

liens entre les alters, etc. Un exemple de question-type d'un générateur de noms prendrait la forme : « Quelles sont les personnes avec qui vous avez discuté, au cours des six derniers mois, de sujets importants pour vous? » Il existe plusieurs versions de ces instruments que l'on adapte généralement au sujet à l'étude et une documentation abondante sur leur performance.

Selon Marsden, cette façon de mesurer les réseaux sociaux possède un important potentiel analytique pour la recherche sur les liens forts, par exemple pour étudier des problématiques de soutien social. Toutefois ce n'est pas une approche qui met l'accent sur les ressources comme telles, ni sur les relations plus périphériques souvent créatrices de

capital social. La technique exige de surcroît un temps d'enquête considérable (environ une quinzaine de minutes pour étudier les relations entre égo et trois alters).

Mesure du capital social issu des liens faibles à l'aide des générateurs de positions et de ressources

Bonnie Erickson, professeure de sociologie à l'Université de Toronto

Le générateur de positions permet d'investiguer les liens faibles; ceux-ci sont notre connexion au monde extérieur, aux personnes socialement plus loin de nous et souvent plus susceptibles de détenir des ressources que nous n'avons pas nous-même.

Tout en reconnaissant l'importance d'étudier le rôle des liens forts pour explorer certains thèmes de recherche, Bonnie Erickson est venue discuter de l'importance de s'intéresser aux liens faibles (ou relations périphériques) pour la recherche sur le capital social. Par opposition aux liens forts, les liens faibles sont ceux que l'on tisse généralement avec des personnes qui ne font pas parti du cercle intime de la famille

et des amis proches. Les liens faibles sont notre connexion au monde extérieur. Non seulement les liens faibles sont-ils importants du fait de leur nombre (jusqu'à 400 liens faibles par égo versus une douzaine de liens forts), mais aussi du fait de leur diversité. C'est un fait, selon Erickson, que les individus ont tendance à s'associer à des personnes avec qui ils ont le plus d'affinités. Par conséquent, ce sont les personnes plus loin de nous, avec qui nous entretenons des liens plus faibles, qui risquent le plus de disposer des différents types de ressources que nous n'avons pas nous-même.

Afin d'investiguer les liens faibles, selon Erickson, il n'est pas nécessaire de passer par l'exercice fastidieux d'inventorier toutes les facettes de toutes les relations sociales d'un individu. Il

3 Bonnie Erickson a eu l'amabilité de présenter les travaux de Martin Van der Gaag et de Tom Snijders en s'appuyant sur le matériel de présentation que les chercheurs avaient préparé en vue de l'atelier.

s'agit d'avoir une bonne idée de la diversité des relations d'une personne pour pouvoir estimer le potentiel de ressources accessibles avec suffisamment de certitude, selon la chercheuse. Le *générateur de positions* et le *générateur de ressources* sont deux instruments d'enquête simples qui mesurent la diversité.

Le générateur de positions utilise l'occupation professionnelle d'une personne comme indicateur des ressources dont cette personne dis-

pose. L'outil consiste ainsi en une série de questions simples sur l'existence de liens

« faibles » avec des personnes d'horizons professionnels divers et qui disposent, en théorie, de ressources tout aussi diversifiées. La sélection des professions (entre 15 et 30) est établie sur la base d'une échelle de prestige reflétant l'*accessibilité potentielle* à diverses ressources. La question principale prend la forme

: « Connaissez-vous une personne qui occupe la profession X ? » En théorie, les personnes disposant des réseaux les plus riches et diversifiés disposent aussi d'un capital social riche et diversifié.

Selon Erickson, ce type de capital est particulièrement utile pour résoudre des problématiques reliées à la recherche d'emploi ou d'échange d'informations. Différentes versions de l'outil peuvent être adaptées aux intérêts de recherche. Par exemple, pour réaliser une analyse de genre on peut ajouter une question sur le sexe des alters. Ou encore, pour étudier les changements dans le temps, on peut insérer l'outil dans une enquête par panel. En outre, le générateur de position est un outil simple et rapide (environ 2 à 3 minutes) qui permet de générer beaucoup d'informations utiles pour la recherche sur le capital social.

L'autre technique d'enquête qui permet d'investiguer le capital social issu des liens faibles se réalise à l'aide du générateur de ressources.

Cet instrument, mis au point par un groupe de chercheurs hollandais (Van der Gaag et Snijders), a aussi été présenté par Erickson³ comme un outil simple et utile pour la recherche sur le capital social. La technique consiste à questionner directement le répondant sur les ressources auxquelles il a accès

au sein de son réseau large. La question principale prend la forme : « Connaissez-vous une personne qui peut vous permettre d'accéder potentiellement à des ressources de type X ? »

L'outil est relativement flexible du fait que la sélection des ressources peut couvrir un large éventail de problématiques : ressources de prestige et de savoir, ressources en informations, ressources en compétences et habilités,

ressources de soutien social. De plus, il s'appuie sur une notion d'*accessibilité vraisemblable* aux ressources en supposant que les liens faibles avec les personnes qui disposent de ces ressources soient toutefois suffisamment « forts » pour que le répondant connaisse le nom de ces personnes et qu'il les fréquente occasionnellement, sur une base amicale tout au moins. En précisant ainsi le niveau d'intensité du lien, le générateur de ressources s'assure de n'identifier que les liens « mobilisables », c'est-à-dire les liens avec des alters qui consentiraient vraisemblablement à offrir à égo les ressources dont ils disposent. Le générateur de ressources est moins économe en temps d'enquête que le générateur de positions mais il a l'avantage de permettre l'investigation plus en profondeur d'une plus grande variété de problématiques.

Une manière de rendre compte des ressources d'un réseau social est de faire l'inventaire du nombre et des types de relations qui le composent : plus le réseau d'une personne est étendu, plus l'offre potentielle de ressources est diversifiée.

Mesure du capital social via l'étude de la taille, la diversité et la densité du réseau

Jeff Boase, candidat au doctorat au département de sociologie de l'Université de Toronto

Les trois outils présentés précédemment permettent d'estimer le capital social via les liens forts (générateur de noms), les liens faibles (générateur de positions) et les ressources potentiellement mobilisables par ces liens (générateur de ressources). Jeff Boase est venu présenter un outil d'enquête simple qui estime le capital social via des caractéristiques plus générales du réseau social, à savoir la taille, la diversité et la densité. Selon cette approche, plus le réseau d'une personne est étendu, plus l'offre potentielle de ressources est diversifiée et accessible. En effet, la redondance de l'offre pour une ressource spécifique suppose que la demande est mieux répartie auprès des personnes pouvant potentiellement les fournir.

La technique présentée par le chercheur consiste en un ensemble de questions simples mises au point par McCarty et ses collaborateurs et qui permettent au répondant d'inventorier son réseau social sur la base du nombre de liens entretenus par type (très proches, moyennement proches). Afin de faciliter l'inventaire par le répondant, le questionnaire suggère des catégories de liens (famille proche, famille élargie, voisinage, travail, groupe social, etc.). Pour les liens très proches, la question principale prend la forme : « Parmi les gens avec qui vous entretenez des liens très proches (incluant ceux avec qui vous discutez de choses importantes, que vous fréquentez régulièrement ou vers qui vous retournez pour demander de l'aide) combien d'entre eux font partie : a) de votre famille proche; b) de votre famille élargie; c) de votre voisinage, etc. » Afin de rendre l'inventaire plus aisé, on peut demander au répondant qu'il

note pour lui-même le nom des personnes auxquelles il pense afin de pouvoir s'y référer pour les questions subséquentes. En effet, les questions portant sur la diversité et la densité qui complètent l'outil sont aussi organisées selon le type de liens. Ainsi pour la diversité des liens très proches, on pourra questionner sur le sexe des alters ou leur origine ethnique par exemple. La question prendra la forme : « En pensant aux gens avec qui vous entretenez des liens très proches, combien d'entre eux sont a) de la même origine ethnique que vous; b) du même sexe que vous; c) etc. »

Quant à la densité du réseau, elle est mesurée en questionnant sur la proportion de personnes du réseau qui se connaissent, toujours en distinguant entre les liens forts et les liens faibles.

Forces et limites des instruments de l'analyse des réseaux sociaux pour mesurer le capital social

Discussion de groupe

L'intérêt de mesurer le capital social via les techniques d'enquête présentées est leur relative simplicité. Toutes les approches estiment les ressources potentiellement mobilisables auprès des membres d'un réseau social dans une perspective générale, c'est-à-dire en associant les caractéristiques des réseaux à des « stock » globaux de capital social. Cependant, la plupart des chercheurs s'entendent pour dire que de tels instruments sont moins utiles pour éclairer des problématiques spécifiques dans des situations spécifiques, c'est-à-dire des enjeux précis qui exigent de s'interroger plus en profondeur non seulement sur la quantité de capital social disponible mais aussi sur sa nature et ses conditions d'utilisation. Il est toutefois possible d'adapter et/ou de combiner les générateurs à d'autres ensembles de questions permettant d'explorer des interactions spécifiques.

TROISIÈME SESSION :

Mesurer le capital social au niveau collectif

Plusieurs se demandent s'il est possible de mesurer le capital social au niveau des communautés. Par exemple, au lieu de mobiliser le capital social provenant de leurs réseaux sociaux, on peut s'interroger sur les possibilités/capacités qu'ont les individus de s'appuyer sur des ressources produites au sein de groupes ou d'organisations pour faire face à l'adversité. Inversement, on peut se demander jusqu'à quel point les communautés peuvent compter sur le capital social de leurs membres pour se revitaliser ou assurer leur prospérité.

Le troisième bloc de présentations avait pour but de répondre aux questions suivantes :

- Comment mesurer cette part « collective » de capital social?
- Quels sont les niveaux d'analyse les plus appropriés pour évaluer le capital social collectif (région, collectivité, quartier)?
- Les collectivités peuvent-elles être analysées comme des « réseaux de réseaux »? Le cas échéant, les outils de mesure qui s'inspirent de l'analyse des réseaux sont-ils pertinents à cette échelle?
- Quelles sont les limites de l'agrégation du capital social individuel pour estimer le capital social collectif?
- Le contexte a-t-il des effets spécifiques sur la production et l'utilisation du capital social issu des réseaux sociaux? Si oui, comment mesurer ces effets?

Mesure de la relation entre la résilience des communautés et l'accès au capital social à l'intérieur et à l'extérieur de celles-ci

Ralph Matthews, professeur de sociologie à l'Université de la Colombie-Britannique et à l'Université McMaster

Le niveau de « résilience » d'une communauté dépend de l'habilité des résidents à mobiliser les réseaux sociaux pour accéder à certaines ressources.

Dans le cadre du projet qu'il dirige portant sur les communautés résilientes de la côte ouest de la Colombie-Britannique, le professeur Matthews s'est intéressé au lien entre le capital social de communautés côtières et le développement socio-économique. Plus précisément, son étude cherche à voir si les réseaux de rela-

tions sociales au sein des communautés et entre celles-ci, peuvent servir de tampon à la crise économique et les aider à s'adapter au changement. L'hypothèse sous-jacente est que le niveau de « résilience » d'une communauté dépend de l'habilité des résidents à mobiliser les réseaux sociaux pour accéder à certaines ressources.

Le capital social d'une communauté peut provenir de réseaux situés complètement à l'intérieur ou faisant le pont avec des réseaux situés à l'extérieur de celle-ci.

Sur le plan méthodologique, il s'agissait pour l'équipe de Matthews de mesurer l'accès au capital social par les individus membres des communautés observées. L'étude s'est appuyée sur une enquête par questionnaire utilisant le générateur de positions et sur des entrevues en profondeur auprès d'un échantillon de

ménages et d'intervenants dans les communautés à l'étude. La partie qualitative de la recherche visait à compléter l'information

dégagée à l'aide du générateur de positions afin de documenter les *processus* par lesquels les réseaux étaient mobilisés et les ressources échangées.

Afin de mesurer l'accès au capital social, Matthews a expliqué comment il avait adapté le générateur de positions pour inclure certaines catégories d'emploi propres à la région étudiée, notamment reliées à la forte présence autochtone dans ces communautés. L'instrument a aussi été modifié afin de prendre en compte les liens faibles et les liens forts, ainsi que de manière à distinguer si ces liens prenaient place à l'intérieur des communautés ou s'ils faisaient le pont avec des membres d'autres communautés. Selon Matthews, cette manière d'utiliser le générateur de positions permet de distinguer l'intensité des relations donnant accès à un capital social « riche » versus un capital social « pauvre », et selon que ce capital social venait de l'intérieur ou de l'extérieur de la communauté. L'analyse est d'autant plus riche lorsque ces résultats sont étudiés en conjonction avec d'autres données de l'enquête reliées au capital social, notamment sur la participation aux activités associatives ou le niveau de confiance. En agrégeant les résultats individuels ainsi obtenus, le chercheur espère dégager la structure du capital social dans chacune des communautés, structure à laquelle il associera ensuite les données qualitatives sur les processus de production et d'utilisation des ressources dans ces communautés. C'est au terme de cette analyse en plusieurs étapes qu'il compte conclure sur la relation entre le niveau de résilience des communautés de la côte ouest et l'accès au capital social.

Mesure du niveau de soutien social des collectivités rurales

Janice Keefe, professeure agrégée et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les poli-tiques relatives au vieillissement et à la presta-tion de soins à l'Université Mount St Vincent.

Le fait de considérer la communauté comme une unité d'analyse permet d'en étudier les caractéristiques distinctives, notamment ce qu'elle recèle de ressources et de soutien social.

Janice Keefe est venue discuter d'une méthode pour mesurer une forme spécifique de capital social, soit le soutien social pour les personnes âgées en milieu rural. Dans le cadre d'un vaste projet de recherche portant sur le vieillissement de la population, l'une des préoccupations de l'équipe de chercheurs associés au professeur Keefe

était de comprendre et d'identifier les caractéristiques des communautés que l'on pourrait qualifier de « solidaires », c'est-à-dire les communautés caractérisées par un fort stock de soutien social.

Sur le plan méthodologique, la communauté en tant qu'unité d'analyse a été étudiée à partir de l'agrégation de caractéristiques individuelles de ses membres. Ainsi, pour créer une typologie des communautés basée sur le niveau de soutien social des personnes âgées, les chercheurs ont utilisé le nombre d'heures de travail non rémunéré que les résidents de chaque communauté avaient consacré aux soins d'une personne âgée au cours d'une année de référence (cette question figurait au recensement de 2001). Trois niveaux de soutien social ont distingué les communautés étudiées (haut, moyen et faible), auxquels ont été associées des caractéristiques géographiques, socio-économiques et démographiques (les variables indépendantes), dérivées de proportions (% de femmes, % de personnes ayant résidé longtemps dans la communauté, % de personnes âgées, etc.)

Selon Keefe, cette manière d'utiliser les données statistiques permet véritablement d'appréhender la communauté comme unité d'analyse et d'en analyser les caractéristiques distinctives, notamment en ce qu'elles recèlent de ressources sociales. Toutefois, à l'instar des autres experts des réseaux sociaux, elle met en garde contre les limites d'une telle approche qui ne prend pas en compte la dynamique de création et de mobilisation du soutien social. L'équipe de Keefe cherchera en outre à vérifier l'hypothèse selon laquelle le soutien social qu'une personne reçoit équivaut à une forme de « crédit social » qui aurait été accumulé au gré d'expériences d'aide antérieures. Afin de mieux comprendre ces dynamiques spécifiques, d'autres étapes d'analyses viendront compléter l'étude du niveau de soutien social des collectivités. La seconde phase de l'étude prévoit en effet une enquête auprès d'un échantillon de personnes âgées pour étudier le rôle de facteurs spécifiques liés au soutien social, notamment les réseaux sociaux ou le type de soutien social. Une troisième phase consistant en des études de cas viendra conclure le projet en permettant de mieux comprendre le rôle du contexte socio-spatial sur la santé et l'autonomie des personnes âgées dans différents types de communautés rurales.

Mesure de la capacité des communautés à produire du capital social

Bill Reimer, professeur de sociologie à l'Université Concordia

C'est dans le cadre d'un vaste projet de recherche sur la nouvelle économie rurale que Bill Reimer a été amené à s'interroger sur le rôle du capital social dans la revitalisation des communautés en déclin. Plutôt que de recourir

à la typologie « liens forts/liens faibles », Reimer distingue quatre systèmes imbriqués de relations sociales potentiellement productrices de capital social : les relations marchandes, bureaucratiques, associatives et communautaires. L'hypothèse sous-jacente est que l'accès au capital social dépend de la capacité des individus à gérer les ressources provenant de ces différents systèmes de relations.

D'un point de vue analytique, il est important de distinguer le capital social potentiellement disponible du capital social réellement mobilisé.

La distinction analytique entre le capital social *potentiellement disponible* et le capital social *mobilisé (ou utilisé)* est aussi un aspect intéressant de l'approche du chercheur. Selon Reimer, la part collective de l'offre de capital social peut

être mesurée en étudiant la présence, dans une collectivité, d'institutions collectives que sont les organisations, associations, groupes ou réseaux sociaux. Le type de capital social offert variera donc selon les systèmes de relations qui prédominent dans chaque type d'institutions. Par exemple, la présence d'une organisation gouvernementale serait la manifestation d'un capital social de type bureaucratique. L'intérêt de cette typologie permet notamment de documenter la manière dont différentes communautés gèrent l'offre de capital social suivant différentes conjonctures, notamment en situation de déclin ou de revitalisation économique. L'offre pourrait être dominée par des institutions qui s'appuient majoritairement sur un type de relations (par exemple bureaucratiques), ce qui du coup, entraîne un certain nombre de considérations quant aux règles de mobilisation de ce capital par les acteurs.

Quant à la mobilisation collective de capital social, Reimer recommande qu'elle soit mesurée au niveau des ménages puis agrégée au niveau des collectivités. Dans le cadre de son projet de recherche, Reimer mesure

l'utilisation du capital social par le biais d'une enquête-ménage en distinguant la source des ressources mobilisées par les individus en fonction de la typologie des systèmes de relations. L'intérêt de mesurer indépendamment la disponibilité et l'utilisation du capital social dans une collectivité donnée permet de déceler et d'étudier les situations où certaines formes de capital social sont disponibles mais non utilisées, et ainsi éclairer certaines questions de recherches sur les dynamiques plus complexes qui soutendent le développement des communautés.

QUATRIÈME SESSION :

Mesurer la causalité entre le capital social et les résultats socio-économiques

Nous disposons aujourd'hui de plusieurs sources de données importantes qui permettent d'établir des corrélations entre plusieurs formes de capital social et divers résultats socio-économiques. Toutefois, nous en savons beaucoup moins quant à la direction des liens de cause à effet. Par exemple, on observe souvent que dans les collectivités prospères, les réseaux sociaux sont nombreux et diversifiés. Mais est-ce le dynamisme des réseaux qui assure la prospérité de ces collectivités ou, à l'inverse, est-ce parce que ces collectivités sont prospères que les réseaux sociaux s'y épanouissent mieux? En réalité, il est possible que d'autres facteurs interviennent dans l'explication.

Le quatrième bloc de présentations avait pour but de répondre aux questions suivantes :

- Comment évaluer les impacts précis du capital social sur les résultats individuels et collectifs?
- Inversement, comment évaluer les impacts précis des résultats individuels sur le capital social?
- Quels sont les approches empiriques et les outils les plus efficaces pour mesurer ces dynamiques complexes?

Mesure de l'incidence du capital social sur les résultats individuels et collectifs via la recherche expérimentale : l'exemple du PIEC

David Gyarmati & Darrell Kyte, Société de recherche sociale appliquée

La nature prospective d'une étude permet de définir le sens de la relation causale entre une intervention, la création de capital social et les résultats individuels et collectifs.

Le Projet d'innovation en emploi communautaire (PIEC) a offert aux chercheurs une opportunité unique d'étudier l'effet de l'intervention publique sur la création de capital social, ainsi que l'incidence du capital social ainsi créé sur les résultats individuels (l'employabilité et la qualité de vie des participants) et les résultats collectifs (la

capacité des collectivités locales). Le PIEC est en fait un projet de recherche et de démonstration sociale à long terme visant à évaluer la performance d'un programme nouveau d'insertion économique qui consiste à offrir aux prestataires d'assurance emploi et d'aide au revenu un salaire « communautaire » garanti pendant trois ans (plutôt que les prestations) en échange de leur participation à divers projets locaux. Les projets sont mis en place par les communautés elles-mêmes (13 communautés ont pris part à l'étude). En plus d'offrir la possibilité d'acquérir de l'expérience de travail, le PIEC permet aux participants d'enrichir leur capital social en élargissant et en renforçant leur réseau de relations sociales. Aux

collectivités locales, le PIEC offre une force de travail, des ressources financières et un soutien professionnel de manière à assurer la vitalité des activités.

Sur le plan méthodologique, a expliqué Darrell Kyte, la stratégie s'est déployée de façon distincte au niveau individuel et au niveau de la communauté. L'évaluation des résultats individuels a été réalisée par le biais d'entrevues qualitatives et de groupes de discussion auprès des participants. C'est à l'aide

d'un générateur de ressources et d'autres questions propres à l'analyse des réseaux que l'étude du capital social des participants au PIEC a été réalisée. Le générateur de ressources a été adapté de manière à identifier la présence de ressources perti-

nentes à la problématique d'insertion en emploi soit : l'aide à trouver un emploi, les conseils de nature professionnelle, le soutien émotif et l'assistance dans les travaux domestiques. Le questionnaire comprenait aussi un certain nombre de questions relatives aux trois dimensions essentielles des réseaux sociaux, à savoir la taille, la densité et la diversité. Au niveau des effets communautaires, ils ont été évalués par le biais d'audits sur la vitalité des organismes du milieu et d'entrevues auprès des intervenants communautaires.

David Gyarmati a expliqué que l'analyse de la dynamique entre l'intervention, la formation de capital social et les résultats a été possible grâce à la nature prospective de l'étude. En effet, en étudiant la configuration des réseaux des groupes expérimentaux avant et après l'intervention et en comparant avec les groupes témoin, les chercheurs ont réussi à isoler l'effet médiateur des réseaux sur l'employabilité des personnes. La même approche a été appliquée

pour évaluer l'incidence du capital social sur le dynamisme des organismes locaux dans chaque collectivité.

Le rôle des variables dynamiques, des études rétrospectives et des plans de recherche adaptés pour mesurer l'incidence du capital social

Dietlind Stolle, professeure adjointe au département de Sciences politiques, Université McGill

Une manière simple d'adresser la question de la causalité est d'introduire des variables dynamiques dans les instruments d'enquête.

Selon Dietlind Stolle, l'avancement de la recherche sur le capital social doit s'appuyer sur le développement d'un certain nombre d'outils qui seraient plus en mesure de prendre en compte : 1) les relations de causalité (mieux distinguer les causes des

effets du capital social); 2) les comparaisons entre divers groupes sociaux (la création d'indicateurs de capital social); et les changements dans le temps (la création de séries chronologiques).

Sur la question de la causalité, Stolle a souligné l'importance de mieux documenter un certain nombre de facteurs reliés au contexte, car c'est en fonction de celui-ci que sont créées les *conditions* de déploiement des échanges sociaux. Que ce soit au niveau des dynamiques de quartiers, des cercles associatifs, au sein des réseaux sociaux, dans les familles ou encore dans le milieu de travail, il est important selon Stolle, soit d'échantillonner les répondants en fonction de ces dimensions particulières ou encore de recueillir tout au moins des données qui les documentent afin de les analyser à titre de variables indépendantes. Il serait même utile, dans certain cas, de considérer les associations ou groupes comme des unités d'analyse

afin de compléter l'analyse du capital social avec le point de vue organisationnel.

Une autre manière simple d'adresser la question de la causalité est d'introduire des variables dynamiques dans les instruments d'enquête, c'est-à-dire des variables capables de donner une indication sur le sens de la relation entre le capital social et les résultats mesurés. L'introduction de questions permettant de retracer la séquence d'événements

antérieurs (questions rétrospectives) ou encore de questions qui donnent une idée de la durée des événements peuvent être une solution de rechange aux enquêtes longitudinales plus complexes et coûteuses. Par exemple, pour mieux comprendre la genèse des capacités sociales d'une personne, Stolle a souligné

l'intérêt de questions qui investiguent la durée de la participation à tel ou tel groupe, la durée de résidence dans un quartier donné ou encore les circonstances qui ont permis à une personne de tisser des liens avec tel ou tel membre de son réseau. La recherche par panel, a précisé Stolle, est évidemment la manière la plus rigoureuse d'étudier la causalité mais la combinaison d'autres techniques peut aussi s'avérer très efficace. Elle a mentionné enfin l'importance de projets quasi-expérimentaux où l'activité de recherche prend place dès la phase initiale. Pour conclure, Stolle a souligné l'importance d'inclure des données sur les attitudes, plus précisément sur la confiance et la réciprocité, car ce sont des dimensions du capital social tout aussi fondamentales que les réseaux comme tels.

L'intérêt d'une enquête intégrée et longitudinale pour mesurer l'incidence du capital social : l'exemple de l'Enquête socio-économique et de santé intégrée longitudinale

Paul Bernard, professeur de sociologie à l'Université de Montréal et Johanne Charbonneau professeure-chercheure à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) – Urbanisation, culture et sociétés (Montréal)

Une approche à partir des parcours de vie permet d'étudier les conditions d'accès au capital social en fonction de situations et de contextes de vie particuliers.

La proposition d'une Enquête socio-économique et de santé intégrée et longitudinale (ESSIL) présentée par Paul Bernard et Johanne Charbonneau possède certains points en commun avec le British Panel Survey. Il s'agit d'un véhicule d'enquête longitu-

nal qui intègre un ensemble de problématiques dans les champs de la santé, l'éducation, la famille et le marché du travail, rendant ainsi possible l'étude des interrelations entre les différentes facettes de la vie des individus et la manière dont celles-ci évoluent dans le temps. Le concept de l'ESSIL s'appuie sur une approche des parcours de vie, ce qui permet de situer les problématiques dans des contextes de vie bien précis (grandes transitions de vie, événements perturbateurs, nouvelles situations personnelles ou interpersonnelles, etc.). L'enquête est construite de manière à pouvoir explorer certains détails grâce à des « modules événementiels » qui s'appliquent lorsque les répondants rapportent des expériences spécifiques.

Pour l'étude du capital social, l'ESSIL a prévu un module exclusivement consacré aux réseaux sociaux construit sur la base d'une

version du générateur de noms qui inventorie les liens avec les personnes significatives. Ce choix d'instrument veut permettre d'explorer plus en profondeur des problématiques telles que le soutien social, la sociabilité et l'isolement. Pour certains cycles de l'enquête, des questions complémentaires semblables à celles utilisées avec un générateur de ressources ont aussi été ajoutées afin d'explorer certaines thématiques telles que le soutien émotif, l'aide financière et les ressources en conseils et informations. D'autres questions complémentaires, par exemple sur la fréquence et la qualité des contacts ou encore sur les habiletés relationnelles, permettront de mieux comprendre certaines stratégies de mobilisations des réseaux de relations.

En termes de potentiel analytique, la nature longitudinale de l'enquête devrait permettre de suivre l'évolution de la composition des

réseaux sociaux dans le temps et comprendre comment ils se transforment au gré des événements qui se succèdent dans le cycle de vie des individus. Pour la recherche sur le capital social, l'intérêt principal d'une telle enquête vient de la possibilité d'approfondir les connaissances sur les *conditions d'accès* aux ressources qui émanent des réseaux *en fonction de situations et de contextes particuliers*. C'est un outil qui permettra en outre de mieux comprendre comment, lorsque certaines circonstances surviennent, les individus articulent le capital social à d'autres types de ressources (ressources personnelles, milieu de vie, institutionnelles) pour atteindre différents résultats socio-économiques et de santé.

CONCLUSION :

Avantages et limites des principaux outils de mesure du capital social pour l'élaboration et l'évaluation des politiques et programmes fédéraux

Commentaires et réflexions de Doug Norris, Directeur général, Direction de la statistique démographique et du recensement, Statistique Canada

Doug Norris a constaté que l'intérêt pour la recherche sur le capital social continue de prendre de l'ampleur même si certaines ambiguïtés reliées au concept persistent. À cet égard, il a mentionné la contribution que peut fournir l'analyse de récentes bases de données étroitement associées au concept que vient de produire Statistique Canada, notamment l'Enquête sur la diversité ethnique et l'Enquête sociale générale sur l'engagement social. En gardant à l'esprit que ces grandes enquêtes ont été élaborées alors que la recherche sur le capital social était encore à ses débuts, les analystes ont été invités à identifier le potentiel analytique des données disponibles à la lumière des récents développements dans la recherche sur le capital social.

S'appuyant sur les présentations entendues au cours de la journée, Norris a résumé en quelques points les leçons qui peuvent en être tirées du point de vue de l'agence statistique :

1. Le capital social peut être appréhendé de manière générale ou encore être associé à des problématiques spécifiques. Dans tous les cas, il semble que le contexte soit un élément clé pour comprendre la manière dont il se déploie. En terme de mesure, a constaté Norris, cela soulève les limites des

enquêtes de nature très générale qui ne peuvent documenter les éléments de contexte de manière satisfaisante pour rencontrer les exigences de la recherche sur le capital social. Il serait sans doute plus prometteur d'envisager l'ajout de modules spécialisés au sein d'enquêtes thématiques.

Les analystes sont invités à identifier le potentiel analytique des données disponibles à la lumière des récents développements dans la recherche sur le capital social.

2. Norris a aussi questionné la pertinence d'explorer le capital social à partir d'enquêtes d'envergure telles que celles produites par Statistique Canada. Il est possible qu'à cette étape, la recherche sur le capital social profite davantage de la flexibilité des études expérimentales à plus petite échelle.

3. La conceptualisation et la mesure du capital social à partir d'une approche réseau sont une manière assez nouvelle d'explorer ce champ de recherche. Norris a reconnu que Statistique Canada n'a pas eu l'occasion d'appréhender le capital social sous cet angle et ne dispose pas, à l'heure actuelle, de mesures destinées explicitement à documenter les réseaux sociaux. Il s'agit d'un sujet qui présente un intérêt certain, mais dont la nature sensible soulève aussi des considérations qui exigeront une évaluation rigoureuse de la performance des instruments de mesure.

4. Norris a aussi reconnu l'intérêt de mieux documenter le capital social à l'échelle des collectivités. Il serait opportun d'inclure dans les enquêtes ménages des questions qui permettent d'explorer la dimension

collective. L'introduction de variables dynamiques ou de questions rétrospectives, telle que suggéré par Stolle, est certainement une avenue qu'il faut davantage explorer.

5. Le capital social n'est pas uniquement une variable dépendante dont on s'intéresse aux déterminants. Le capital social est aussi une variable explicative de plusieurs résultats socio-économiques et de santé. Il est essentiel d'inclure aux instruments de mesure des variables qui documentent les résultats de manière plus satisfaisante. Norris a interpellé les concepteurs de politiques qui sont les mieux placés pour clarifier les besoins précis en ce sens.
6. La recherche sur le capital social peut tirer un avantage limité des instruments de mesure quantitatifs. La recherche qualitative est essentielle et doit être maintenue afin de compléter les connaissances qu'apportent les statistiques. Norris a suggéré que Statistique Canada s'inspire davantage des approches alternatives de la mesure du capital social afin d'améliorer ses propres instruments de mesure.
7. L'analyse comparative du capital social à l'échelle des pays présente aussi un intérêt. Norris a informé l'auditoire que la proposition d'inclure un module spécialisé sur le sujet au programme d'enquête sociale internationale est toujours à l'étude et qu'il pourrait être pertinent de s'en inspirer.
8. Pour conclure, Norris a rappelé quelques défis que pose l'introduction de sujets nouveaux au sein des grandes enquêtes

de Statistique Canada. L'espace d'enquête se faisant rare et coûteux, il faudra s'assurer d'un solide appui pour que soient incluses,

de manière plus permanente, des questions sur le capital social. Certes, il serait utile de remplacer quelques questions existantes sur les liens sociaux, l'aide ou le soutien, par exemple, par des questions

« revisitées » sur les réseaux sociaux qui pourraient mesurer de manière plus rigoureuse le capital social. En contrepartie toutefois, cela impliquerait l'interruption de séries chronologiques, ce qui n'est pas toujours souhaitable du point de vue de la comparabilité historique. Enfin, la révision en profondeur de l'Enquête sociale générale que s'apprête à entreprendre Statistique Canada, sur la base d'une approche des parcours de vie, pourrait aussi être une occasion intéressante d'introduire quelques questions sur les réseaux sociaux et le capital social.

Commentaires et réflexions de Derek Hum, professeur à la faculté d'économie de l'Université du Manitoba

Les réflexions de Derek Hum ont porté sur certaines questions soulevées à l'occasion de l'atelier quant aux forces et faiblesses des méthodes suggérées pour mesurer le capital social, et de la pertinence de celles-ci pour les politiques publiques en particulier. La version complète du commentaire du professeur Hum est publiée ci-après.

Il sera important de mieux documenter le capital social à l'échelle des communautés.

LA MESURE DU CAPITAL SOCIAL POUR L'ÉLABORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES : COMMENTAIRES ET RÉFLEXIONS

Derek Hum

Introduction

Le Projet de recherche sur les politiques (PRP) a entrepris des réflexions sur la notion de capital social et sur son potentiel d'appui des politiques publiques. Après une série d'activités de consultation auprès de représentants du gouvernement et de chercheurs universitaires, le PRP a resserré son attention et a choisi d'élaborer un cadre analytique mettant l'accent sur une approche réticulaire de la définition du capital social, estimant cette stratégie la plus justifiée et la plus utile pour les organisations d'élaboration et d'exécution des politiques. Par ailleurs, les avenues empruntées par les chercheurs, qui sont motivés par de nombreux intérêts différents en matière de réseaux sociaux, ne se traduisent pas souvent par une utilité immédiate sur le plan des exigences en matière d'élaboration de politiques. En effet, les mesures élaborées par les chercheurs universitaires afin d'étudier des questions données, dans des pays et des contextes institutionnels différents et au moyen de divers ensembles de données et techniques de recherche, ne sont pas toujours faciles à utiliser à des fins d'élaboration de politiques. Ce fait soulève la question de savoir comment mesurer le plus efficacement possible les réseaux sociaux à ces fins précises. Un atelier sur la mesure des réseaux sociaux, qui réunissait des spécialistes des politiques et des chercheurs universitaires, a donc eu lieu en juin 2004; les chercheurs y ont présenté différentes méthodes de mesure, en mettant l'accent sur le point de vue particulier de leur sujet de recherche et, plus important encore sans doute, sur les données disponibles au Canada.

Les commentaires qui suivent constituent une synthèse des exposés (du moins, de ceux auxquels j'ai assisté) des chercheurs qui ont chacun décrit leur méthode de mesure des réseaux sociaux et leur expérience dans le domaine, la plupart d'entre eux privilégiant des données et des applications canadiennes. Ce résumé se fonde donc sur ma compréhension de leurs exposés, plutôt que sur des comptes rendus rédigés par la suite. De plus, je tente de rendre compte dans mes propos de la compréhension du sujet découlant des discussions tenues par la suite par les participants à l'atelier. La synthèse est teintée de mon interprétation personnelle, les idées étant présentées sans être attribuées à des conférenciers précis; je livre ces idées à titre de participant à l'atelier et de commentateur. Enfin, j'essaie d'établir un lien entre les approches et les difficultés de la mesure des réseaux sociaux et ce que je perçois comme des avenues prometteuses pour la conception, l'exécution et l'évaluation des politiques publiques, des questions que les participants n'ont pas mis en perspective les unes par rapport aux autres, en raison du manque de temps lors de l'atelier.

En somme, les propos qui suivent représentent mes commentaires au sujet des exposés oraux de spécialistes possédant de l'expérience en mesure des réseaux sociaux. La méthode fondée sur les réseaux sociaux est celle qu'a choisie le PRP pour étudier le rôle et le potentiel du concept de capital social en matière de politiques publiques. Je mets donc l'accent sur la mesure des réseaux sociaux; je formulerai certaines remarques additionnelles sur les possibilités qu'offre cet outil pour l'élaboration de politiques publiques. À cette fin, je présente dans la partie suivante une caractérisation du

réseau social et la définition de certains attributs importants qui ont fait l'objet d'une discussion par les conférenciers de l'atelier. J'enchaîne ensuite avec un examen des méthodes de mesure utilisées pour étudier les réseaux sociaux. J'y décris les exigences en matière de données des différentes méthodes de mesure en les présentant selon des catégories générales et en associant les données au type de questions de politique qu'elles permettent d'étudier. Enfin, je soulève des hypothèses au sujet des besoins en matière d'élaboration de politiques, sur le plan de la mesure des réseaux sociaux, et au sujet des raisons pour lesquelles ces mesures pourraient s'avérer utile pour l'évaluation et le contrôle des programmes.

Caractérisation du réseau social et définition de ses attributs

Le concept de capital social comme approche fondée sur les réseaux a été clairement défini dans une ébauche de document de travail du PRP (PRP : Capital social : miser sur une approche fondée sur les réseaux, octobre 2003). La justification et les avantages de l'adoption d'une approche fondée sur les réseaux sociaux y sont également examinés et n'ont donc pas besoin d'être exposés de nouveau ici. Dans l'approche réticulaire, par opposition aux points de vue fonctionnels associés à Coleman ou à Putnam, on entend par capital social « les réseaux de relations sociales qui offrent l'accès aux ressources et aux appuis dont on a besoin » (*Ibid.* p. 2). Il convient ici de citer intégralement l'explication que donne le PRP d'un cadre de conceptualisation du capital social considéré utile pour examiner les questions de politique :

« Un cadre de travail sur le capital social visant à étayer la recherche et l'analyse stratégique repose sur le concept réticulaire de base mais est multidimensionnel. Selon leur application (recherche et politiques), les études sur le capital social

devraient s'étendre, par exemple, aux investissements que les individus et les collectivités consentent à l'établissement et à l'entretien de réseaux sociaux, aux diverses caractéristiques de ceux-ci et des opérations, aux normes et aux cadres institutionnels indissociables du fonctionnement de tels réseaux, aux ressources auxquelles on est susceptible d'avoir accès en adhérant à ceux-ci et au rendement que génèrent ces investissements sous forme de résultats socioéconomiques et d'incidences sur la santé – pour les citoyens, les communautés et les sociétés. » (*Ibid.*)

Le principal élément à définir ou à mesurer est le lien entre deux personnes (on pourrait aussi inclure les relations entre les personnes et les groupes ou entre les groupes), le réseau étant conçu comme l'ensemble de tous ces liens. Pour une définition légèrement plus formelle, prenons deux personnes : Charles (représenté par la lettre c) et Diane (représentée par la lettre d). La relation (R) qui définit le lien entre Charles et Diane peut être représentée par le symbole « cRd ». L'ensemble de toutes les relations de ce genre entre les personnes c et d d'un couple formeront donc le réseau à mesurer, à caractériser et à étudier. Cet énoncé structuré a l'avantage de permettre une distinction claire des questions de mesure se rattachant à la relation (R) proprement dite et de la base de sondage (tous les c et les d).

Que pourrions-nous vouloir mesurer dans un réseau social donné? À quels types de relations devrions-nous nous intéresser en particulier? Comment caractériser le réseau social? Il s'agit là de questions de pure forme et les réponses dépendent naturellement du contexte, de l'échantillon choisi et, surtout, de la question faisant l'objet de l'étude. Dans le présent contexte, la formulation visera certaines politiques publiques et programmes gouvernementaux. Il est toutefois possible de classer dans des catégories certains attributs généraux des réseaux

qui caractérisent les relations étudiées par les spécialistes et d'extrapoler leurs possibilités d'application à des questions de politiques données. Nous nous livrons à cet exercice principalement pour établir un modèle de base pour les fins de discussion.

Selon les études universitaires présentées lors de l'atelier, les réseaux sociaux possèdent des attributs variables qu'il faut garder à l'esprit lorsque l'on utilise l'approche fondée sur les réseaux sociaux pour la planification et l'évaluation des politiques. Voici certains attributs sélectionnés des liens sociaux ou des réseaux, selon aucun ordre précis; nous le répétons, ces propos ne sont pas attribués explicitement à leurs auteurs.

Force des relations dans les réseaux

De nombreux auteurs ont fait mention de la force ou de la faiblesse des relations interpersonnelles (cRd), et, par le fait même, de la force ou de la faiblesse du réseau, lorsque celui-ci est considéré comme l'ensemble de toutes les relations de ce genre, pour une personne. On pourrait aussi utiliser d'autres métaphores comme la « profondeur », l'« étendue » ou l'« étroitesse » pour caractériser les réseaux sociaux. Du point de vue des politiques, il est donc important de reconnaître la pertinence et l'efficacité des « liens forts » ou, à l'inverse, des « liens faibles » dans des contextes donnés. Dans une perspective d'élaboration des politiques axée par exemple sur les réseaux de soutien social pour les personnes âgées ou pour les personnes qui ont des problèmes de santé, on pourrait désirer mesurer les « liens forts » dans un réseau social qui fournit des ressources et du soutien à ce groupe. Par contre, on dit souvent que la recherche d'emploi est plus fructueuse et que les occasions d'emploi sont plus nombreuses dans un réseau social caractérisé par des liens faibles, nombreux et diversifiés. En termes simples, si on pose la question suivante à un répondant pour déterminer et mesurer une relation R :

R = « Connaissez-vous quelqu'un qui prendrait soin de vous à la maison pendant un mois si vous étiez victime d'un accident cérébrovasculaire? »

Cela signifie que l'on s'intéresse aux liens forts. Il s'agit d'une relation radicalement différente d'une relation (disons R*) qui reposerait sur un lien faible, et qui serait mentionnée en réponse à une question du genre :

R = « Connaissez-vous quelqu'un qui pourrait vous fournir une lettre de recommandation ou vous aider à vous trouver un emploi? »

Nature spécialisée (ou particulière) de la relation dans le réseau

L'exemple précédent illustre la pertinence de déterminer le bon ensemble de relations à mesurer et montre que les relations sont souvent de nature particulière ou spécialisée. En bref, les personnes accèdent à différents réseaux sociaux pour différentes raisons, et pour mesurer un réseau social, il faut donc adopter au préalable un point de vue clairement articulé de la question à étudier. Ainsi, selon que la question de politique ou le programme faisant l'objet de l'examen cible les personnes âgées, les participants au marché du travail, les enfants, les immigrants, les membres des minorités visibles, les personnes handicapées, les étudiants universitaires, les membres d'un groupe professionnel précis (professionnels) ou d'un secteur précis (agriculture), etc., le domaine d'intérêt variera et par conséquent, l'étendue et les limites du réseau social à étudier. La relation (représentée ci-après par les symboles « R = ») qui comporte un intérêt peut par exemple être la suivante :

R = « Connaissez-vous un médecin spécialisé en ... ? »

R = « Connaissez-vous une personne du pays ... arrivée au Canada au cours des (cinq, dix, ...) dernières années? »

R = « Connaissez-vous quelqu'un qui pourrait traduire pour vous un formulaire du gouvernement du français au chinois? »

Intensité de la relation dans le réseau

Une relation est également caractérisée par son « intensité », qualité qui pourrait aussi être formulée autrement. Il peut s'agir d'une relation de longue date caractérisée par des contacts fréquents, comme les relations entre les membres proches d'une famille. Il peut au contraire s'agir d'une relation avec une simple connaissance, dans le cadre de laquelle le soutien et le transfert des ressources recherchées sont minces et non fiables, par exemple la relation entre des personnes qui partagent seulement un intérêt à l'égard d'une même équipe sportive. Le simple fait de déceler l'existence d'une relation ne suffit généralement pas pour utiliser les résultats à des fins d'élaboration de politiques; le degré d'intimité doit être évalué tout comme l'importance du soutien ou des ressources qui pourraient être fournis. Enfin, il faut aussi mesurer la qualification du soutien attendu.

R = « Connaissez-vous quelqu'un qui vous prêterait 500 \$ si vous en aviez besoin? »

R = « Connaissez-vous des gens qui vous inviteraient à habiter chez eux pour trois mois si vous perdiez votre maison? »

R = « Connaissez-vous quelqu'un qui vous donnerait un organe si vous en aviez besoin? »

Nature volontaire de la relation dans le réseau

Les relations interpersonnelles peuvent être « volontaires » ou « obligatoires » et cette distinction peut s'avérer importante pour la définition des modèles de réseau social. L'appartenance d'une personne à un groupe ethnique et à un réseau social n'est pas toujours entièrement volontaire, comme c'est aussi le cas pour la relation entre parents et enfants. En effet, il arrive souvent que l'appartenance à un réseau social soit dictée par d'autres. Les

parents ou les tuteurs choisissent l'institution scolaire, la religion, certains loisirs et activités sportives, les amis et sélectionnent même les partenaires acceptables pour le mariage de leurs enfants. Le réseau social de l'enfant est donc presque prédéterminé et ce réseau influence également les réseaux auxquels les parents appartiendront à leur tour. Fait plus important encore, ces réseaux sociaux influencent l'ensemble des réseaux potentiels auxquels ces enfants devront faire face dans leur jeunesse et probablement dans leur vie adulte. Le fait de savoir si les relations et les réseaux sociaux connexes découlent d'une association volontaire ou non peut donc constituer un élément clé permettant de comprendre les activités du réseau social. Le réseau social d'une personne à un moment donné pourrait bien représenter un facteur déterminant des relations qu'elle aura dans l'avenir.

R = « Êtes-vous membre (d'une bande de jeunes) (d'une Église) (d'une minorité visible) (d'un syndicat)? »

Symétrie et égalité de la relation dans les réseaux

De nombreuses caractéristiques d'une relation, comme la symétrie, l'égalité et la transitivité, pourraient être évaluées par une mesure. Une relation est symétrique si cRd implique simultanément dRc . Il peut arriver que Charles prétende entretenir une relation avec Diane (et que d prêterait une somme d'argent importante à c), mais que la relation réciproque n'existe pas (Diane ne prévoit pas emprunter d'argent à Charles). Ou encore, il peut arriver que la « force » des liens dans la relation cRd ne soit pas la même que celle des liens dans la relation dRc . Diane accepte peut-être de faire des courses pour Charles lorsqu'il est malade, mais celui-ci refuse ou est incapable de rendre le même service à Diane dans les mêmes circonstances. Enfin, un réseau social est bien plus qu'une simple relation entre deux personnes et il vaut la peine d'étudier le modèle des chaînes de relations. Ces chaînes présentent souvent

en effet le plus grand intérêt. Il y a relation de transitivité si cRd et dRe impliquent cRe . Mais la transitivité n'existe pas nécessairement. Charles peut entretenir une relation avec Diane (accepter et être capable de lui prêter de l'argent, de travailler avec elle ou de l'aider dans sa recherche d'emploi) et Diane peut aussi entretenir une relation semblable avec son ami Éric, mais Charles n'a pas nécessairement la même relation ou n'entretient même peut-être pas de relation avec Éric. Le concept clé est le phénomène par lequel les relations individuelles se multiplient pour constituer un réseau social inclusif grâce à une sorte de « chaînage »; cette caractéristique définit en bout de ligne l'efficacité et l'utilité du réseau social proprement dit. Il ne va pas nécessairement de soi que l'un de vos amis (ou de vos ennemis) est mon ami (ou mon ennemi) et inversement. Il est clair que les mesures doivent être prises tant au niveau individuel qu'au niveau collectif (ou de l'ensemble du réseau) pour permettre une compréhension parfaite des réseaux sociaux. (Les relations qui répondent aux critères de la symétrie et de la transitivité sont des relations d'équivalence et leurs propriétés mathématiques sont bien connues. Par contre, presque toutes les relations d'intérêt dans un cadre de réseau social sont des relations de non-équivalence et c'est justement cette hétérogénéité qui les rend intéressantes.)

Position relative dans le réseau social

La nécessité d'inclure dans un réseau social les relations autres que de simples paires est évidente. Cette exigence s'ajoute à l'étude des conditions ou des contraintes sous lesquelles la relation proprement dite existe. Certaines relations ne sont valides que dans des circonstances précises, comme les situations d'urgence, ou s'altèrent sous les demandes répétées ou d'autres conditions semblables. Cela est prévisible. La position « relative » dans un réseau désigne l'existence d'une relation cRd qui ne peut être interprétée

qu'en rapport avec une autre personne, disons e . Ainsi, supposons que cRd est une relation dans laquelle c peut avoir accès aux ressources de d (disons par exemple lui emprunter 1000 \$), mais qu'étant donné les conditions de la relation (ou la façon dont celle-ci est comprise), e a préséance sur c . Ainsi, la relation cRd pourrait être l'une des relations suivantes (à titre d'exemple seulement) :

R = Le fils (c) est autorisé à emprunter la voiture de son père (d) (seulement si sa mère (e) n'en a pas besoin).

R = Une personne (à l'extérieur de la province) peut avoir accès à des soins médicaux (mais seulement si un résident de la province n'a pas besoin du service).

R = Une personne peut être embauchée (seulement s'il n'existe pas un autre candidat qualifié appartenant à une minorité visible).

La conclusion de ce qui précède se résume ainsi : le réseau social dans son ensemble est pertinent pour certaines utilisations, et non seulement l'ensemble des relations ou des liens entre des personnes qui ont été examinées séparément. Il faut toutefois, comme nous le verrons, beaucoup d'efforts et de ressources pour mesurer le réseau social en entier plutôt que certaines relations seulement.

La liste des attributs des réseaux sociaux exposée précédemment n'est pas exhaustive ni ne représente un consensus parmi les chercheurs. Je le répète, cette liste est un ensemble d'éléments décrits par les spécialistes présents à l'atelier et inclut ma propre interprétation. Bien qu'incomplète, elle devrait fournir une indication des difficultés qui seront rencontrées lors de la mesure de réseaux sociaux. Ces difficultés sont examinées dans la partie qui suit.

Mesure des relations et des réseaux sociaux

Nous nous attachons maintenant aux méthodes et techniques que de nombreux chercheurs utilisent pour mesurer les réseaux

sociaux, en limitant notre examen aux approches qui reposent sur l'enquête, par opposition aux études ethnométhodologiques ou aux études qualitatives provenant d'observations sur le terrain. Compte tenu de cette limite, il est peut-être utile de décrire une technique courante, comme l'« instrument générateur de noms ». Reconnaissant qu'il ne suffit pas de simplement demander à une personne de fournir une liste des noms de ses « amis », cet instrument pose des questions sur des relations ou certains contacts. Ainsi, comme l'a suggéré l'un des chercheurs participant à l'atelier, on pourrait poser la question suivante aux participants d'une enquête :

R = « Pouvez-vous nommer des personnes avec qui vous avez discuté de sujets importants pour vous au cours des six derniers mois? »

Soulignons que la question est ouverte quant au nombre de noms et au sujet considéré important. L'instrument peut aussi préciser des qualificatifs comme « à l'extérieur de la maison » ou « de bons amis avec qui vous entretenez une relation intime ». L'objectif est d'obtenir une liste de noms (et d'effectuer un suivi des noms fournis, si désiré). Les chercheurs de l'atelier ont mentionné que le domaine des réseaux sociaux est égocentrique et limité par les connaissances et la mémoire du répondant (ainsi que par les limites habituelles de toute enquête) et que son étude permet souvent de décrire des liens « de force moyenne », plutôt que des liens très faibles ou très forts.

Tenant compte de ce qui précède, il est facile de comprendre que cet instrument peut faire l'objet de variations. Le générateur de noms pourrait être utilisé comme un « instrument générateur de professions », alors que l'on poserait aux sujets interrogés des questions sur leurs relations avec des personnes répondant à un critère lié à la profession :

R = « Connaissez-vous (un médecin spécialiste, un spécialiste juridique, un maçon)? » Le

générateur de professions peut donner une idée de la diversité du réseau d'une personne.

Enfin, le « générateur de ressources » constitue une troisième possibilité.

R = « Connaissez-vous une personne (qui vous prêterait 5000 \$, qui possède un chalet, qui exploite un camp de pêche, qui possède des sièges de loge pour un événement sportif, qui possède une perceuse sans fil)? »

Cette approche est axée sur les ressources, plutôt que sur les noms.

Les trois approches s'appuient sur une mesure commune; il pourrait être utile de reformuler la procédure dans le jargon de la recherche par sondages. Essentiellement, la méthode de sondage du « générateur » peut ressembler à la première étape d'une technique d'échantillonnage en boule de neige habituellement utilisée lorsqu'il n'y a aucune base de sondage préétablie ou disponible. Un programme donné peut disposer dans ses dossiers administratifs d'une liste de participants pouvant éventuellement servir de base de sondage. Ou encore, un chercheur tiers n'ayant pas accès aux dossiers administratifs pourrait déterminer le groupe d'étude pertinent en sondant la population générale au moyen d'une question de sélection. L'ensemble des répondants (par le fait même, le réseau social à étudier) est établi en précisant un « noyau » (générateur) qui mène à une liste de répondants de qui des renseignements additionnels (ou des noms) sont recueillis. Par conséquent, la question de sélection du générateur (ainsi que tout qualificatif) sert principalement à définir les limites du domaine du réseau social ainsi que le seuil d'admissibilité à la participation. Ainsi, pour étudier les réseaux sociaux formés de liens forts (plutôt que faibles) et fondés sur l'accès à des ressources, la question de sélection pourrait être la suivante :

R = « Connaissez-vous quelqu'un qui vous prêterait une somme d'argent pouvant servir

de versement initial pour l'achat d'une maison (plutôt que 10 \$)? »

Voici l'hypothèse sous-jacente de l'exemple précédent : la somme d'argent demandée à titre de prêt est un indicateur de la force du lien, une somme de 10 \$ ne représentant qu'un lien faible. La somme habituellement nécessaire pour un versement initial pour l'achat d'une maison est importante, et on ne peut l'obtenir que d'une personne avec qui on a un lien fort.

En résumé, l'étude et la mesure des réseaux sociaux fondés sur les relations entre les personnes comportent un certain nombre de difficultés, par exemple la nécessité de définir la nature des relations d'intérêt, les principaux attributs pour formuler la question (de politique) en cause et le domaine d'intérêt du réseau social afin de pouvoir le caractériser de façon pertinente.

Il est utile de reformuler cette technique du point de vue de la politique ou du programme public qui fait l'objet de l'étude. Avec l'enquête par sondage, le « noyau » ou « générateur » (que ce soit le nom, la profession, les ressources, etc.) est utilisé pour construire le domaine d'intérêt du réseau social. Le générateur exige l'utilisation d'une question de sélection pour déterminer l'admissibilité du répondant au reste de l'enquête, et la sélection doit être structurée dans le but évident de créer l'échantillon de l'enquête. Nous supposons qu'il n'existe pas de base de sondage préétablie, comme l'existence d'un dossier administratif. Ainsi, si une personne s'intéresse au réseau social des immigrants âgés, elle doit d'abord poser une question de sélection pertinente pour déterminer si le répondant est effectivement une personne âgée et un immigrant. Si on renversait la démarche, on commencerait par définir la question de politique ou le programme à évaluer afin de déterminer l'ensemble des répondants dont les relations présentent un grand intérêt.

Prenons comme exemple concret un programme de services sociaux fournissant des services de soin à domicile pour les personnes âgées ou handicapées. La nature du réseau d'intérêt ne se définit peut-être pas tant par l'accès aux ressources financières que par l'accès à certaines ressources volontaires en nature, comme l'aide pour les emplettes courantes, l'aide au transport pour les visites médicales, les conversations ou l'écoute occasionnelles et la simple surveillance des activités quotidiennes. Puisque cette aide doit être fournie par des personnes qui habitent dans une région géographiquement proche de celle du répondant, l'étendue géographique du réseau social est également prescrite. Si c'est le cas, la question d'évaluation du générateur devrait cibler ces types de relation du réseau social et l'enquête devrait être conçue en conséquence. Par ailleurs, les questions portant sur d'autres types de réseau social (comme les relations entre correspondants de pays éloignés) ne présentent pas un intérêt direct. Il ne s'agit que d'un exemple, mais on peut voir facilement comment, selon le programme public, il faut faire appel à un réseau social différent. Par conséquent, mesurer un réseau social général inclusif est donc moins intéressant pour aborder des questions de politiques précises.

Établissons une autre distinction, sans trop pousser la discussion. Si on ne pose que des questions sur les contacts des répondants de l'échantillon, sans effectuer de suivi auprès de ces derniers, les données recueillies ne portent alors que sur la liste des contacts de l'ensemble des répondants. Nous pourrions considérer cette question comme la première étape d'une technique d'échantillonnage en boule de neige. Sans aucune autre question sur les contacts des contacts (la deuxième ronde), nous ne pourrions pas vraiment caractériser le réseau puisque nous ne saurions rien de la nature des relations à liens multiples. Il serait donc impossible de caractériser l'ensemble du réseau

social proprement dit. Un exemple aidera peut-être à comprendre. Supposons que nous demandons à un petit nombre (n) de répondants de nommer un petit nombre de contacts (disons deux). Si n est de petite taille par rapport à la population d'intérêt de l'étude, et que nous ne communiquons pas avec les personnes nommées dans la première ronde, nous ne serons peut-être pas capables de déceler des caractéristiques s'appliquant au réseau social dans son entier, comme sa taille, sa densité, sa diversité et sa distribution spatiale. Bref, la distinction entre l'élaboration d'une simple liste des contacts des personnes et la caractérisation du réseau social d'un groupe dépend de la façon dont la première étape du sondage par boule de neige a été effectuée : celle-ci a-t-elle été tronquée ou non?

La calamité des exigences en matière de données

Toute tentative pour évaluer et caractériser le réseau social d'un groupe de personnes constitue une tâche importante. Contrairement à certaines études qui utilisent des ensembles de données complets (comme le recensement), les questions de politiques précises qui touchent des populations cibles doivent habituellement utiliser de plus petits échantillons. Il en résulte donc des données de sondage caractérisées par un échantillon de petite taille et de nature transversale. Les limites de ce type de données sont bien connues et nous n'avons pas besoin de les exposer encore une fois ici.

Il convient toutefois de souligner les limites ou l'éventail des questions exclues de l'étude transversale. Bon nombre des spécialistes de l'atelier ont mentionné que les relations ($R(t)$), et à plus forte raison, le réseau social, changeraient avec le temps et sous de nouvelles conditions. Ces facteurs ne peuvent être saisis au moyen des données transversales qui ne fournissent qu'un instantané du réseau social. Plus particulièrement, $cR(t)d$ peut se modifier simplement avec le passage du temps t , soit à

mesure que $c(t)$ ou $d(t)$ vieillissent ou que les circonstances changent. Ainsi, les ressources de d (qui acceptait de les prêter à la personne c au moment t) peuvent s'être amoindries depuis, de sorte que l'accès à ces ressources auquel c s'attend n'est plus réaliste. Ou encore, la personne e n'est peut-être plus en mesure d'offrir une aide à la recherche d'emploi à d , car son réseau de contacts sociaux peut s'être transformé pour une raison ou une autre. Prenons un autre exemple fantaisiste (?). Le réseau social et les liens forts entre les célibataires d'un groupe peuvent se transformer radicalement après le mariage. Quelles relations sont maintenues? Lesquelles sont abandonnées? Ou transformées ou encore ajoutées? La liste d'exemples est infinie, mais le principe est simplement que les enquêtes transversales ne permettent pas le suivi des changements ni des réseaux sociaux en transformation. Cependant, pour certaines questions de politique (comme le contrôle des résultats des interventions dans le cadre d'un programme), la nature du réseau au fil du temps, le succès et l'échec des relations et autres éléments du genre présentent un intérêt fondamental. On peut par exemple se demander comment les relations des nouveaux immigrants ont changé avec le temps, lors d'un séjour prolongé au Canada. Ces questions de relations dynamiques à l'intérieur d'un réseau ne peuvent être étudiées qu'au moyen de données longitudinales. Dans le cas de nombreux programmes publics, les dossiers administratifs ou les données sur les cas individuels s'avèrent parfois un point de départ plus utile pour la mesure des questions liées aux réseaux qu'une enquête omnibus effectuée par un tiers à d'autres fins.

Application aux questions de politique publique

Les préoccupations de la collectivité de recherche sur les politiques et programmes diffèrent souvent de celles du milieu universitaire général. Plus particulièrement, les

responsables de programmes s'intéressent davantage au contrôle et à l'évaluation des résultats (et des budgets) de leurs interventions. L'unité d'analyse est souvent le groupe cible d'un programme plutôt que la population générale. De même, le programme a des objectifs précis et les progrès dans la réalisation de ces objectifs sont appuyés (ou ralentis) par les réseaux sociaux particuliers du groupe visé. Cela signifie que l'intérêt pour l'étude des réseaux sociaux dans ce contexte découle moins de la pure curiosité que de la nécessité de mener une enquête spécialisée dans un but précis et dont les résultats doivent être produits dans un délai fixé et à l'intérieur d'un budget donné.

Selon cette caractérisation (qui ne verse pas dans la subtilité), les sondages omnibus effectués sur une grande échelle, comme l'Enquête sociale générale (ESG) menée à l'occasion en fonction de délais choisis par Statistique Canada, sont moins utiles pour des programmes et politiques donnés que le seraient

des exercices de collecte de données conçus à l'interne, qui pourraient s'appuyer sur des bases de données administratives propres au programme pour obtenir une bonne base de sondage. Cependant, la conception du bon ensemble de questions et l'interprétation des résultats constituent toujours un art. De plus, il est fort improbable que des données d'enquête puissent livrer tous les renseignements recherchés. L'étude de cas intensive, qui utilise des groupes de discussion à composition non limitée, représente aussi un outil important pour obtenir des renseignements hautement détaillés.

De nombreux chercheurs qui ont participé à l'atelier ont mentionné l'importance des études de cas, qui aident à comprendre les modèles de réseau social, surtout au niveau des collectivités. Bien que dans leurs remarques, ils n'aient pas mis l'accent sur la mesure du capital social au niveau du groupe ou de la collectivité, leur étude et leur méthode d'investigation sont d'une importance fondamentale.

ANNEXE 1 : PROGRAMME DE L'ATELIER

Atelier d'experts sur la mesure du capital social pour des fins de politiques publiques

Session 1 - Les grandes approches de l'analyse des réseaux sociaux et leur utilité dans un contexte de politiques publiques

| | |
|---------------------|--|
| Barry Wellman | Professeur de sociologie, Université de Toronto |
| Johanne Charbonneau | Professeure-chercheure, INRS-Urbanisation, Culture et Sociétés |
| Maurice Lévesque | Professeur de sociologie, Université d'Ottawa |

Session 2 - Mesurer les éléments constitutifs du capital social : que mesure-t-on précisément et de quelle manière s'y prend-on?

| | |
|----------------|---|
| Peter Marsden | Professeur de sociologie, Université Harvard |
| Tom Snijders * | Professeur de méthodologie et statistiques, Université de Groningen |
| Bonnie Ericson | Professeure de sociologie, Université de Toronto |
| Jeff Boase | Candidat au doctorat, Université de Toronto |

Session 3 - Mesurer le capital social au niveau des collectivités

| | |
|----------------|--|
| Ralph Matthews | Professeur de sociologie, Université de Colombie-Britannique |
| Janice Keefe | Chaire de recherche sur le vieillissement et les politiques de soins, centre de données dans les Maritimes pour la recherche sur le vieillissement et l'analyse des politiques, Université Mount Saint-Vincent |
| Bill Reimer | Professeur de sociologie, Université Concordia |
| Barry Wellman | Professeur de sociologie, Université de Toronto |

Session 4 - L'utilité du capital social : comment mesurer les effets réels du capital social?

| | |
|---------------------|---|
| David Gyarmati | Chercheur, Société de recherche sociale et appliquée |
| Darrell Kyte | Chercheur, Société de recherche sociale et appliquée, Maritimes |
| Dietlind Stolle | Professeure de sciences politiques, Université McGill |
| Paul Bernard | Professeur de sociologie, Université de Montréal |
| Johanne Charbonneau | Professeure-chercheure, INRS-UCS |

Table Ronde : Éléments d'un coffre à outils pour l'intervention gouvernementale

| | |
|-------------|--|
| Derek Hum | Professeur de sociologie, Université du Manitoba |
| Doug Norris | Directeur général, Statistique Canada |

ANNEXE 2 : INFORMATIONS SUR L'ORGANISATION DE L'ATELIER

| | |
|------------------------------|--|
| organisée par | Projet de recherche sur les politiques avec notre partenaire le Conseil de recherche du Canada |
| directrice du projet | Catherine Demers, agente principale de recherche en politiques |
| chef de l'atelier | Sandra Franke, agente de recherche en politiques |
| coordonnateurs du PRP | Lori Brooks, adjointe de recherche en politiques Louis-Phillippe Gascon, agent de services techniques Marissa Smyth, adjointe administrative Carole Tremblay, administratrice des opérations Élisabeth Vu, assistante linguistique |

Nous désirons remercier Statistique Canada.

Pour plus d'information, visiter notre site Web au <www.recherchepolitique.gc.ca> et vous référer au programme de l'atelier. La plupart des présentations y sont disponibles ainsi que quelques documents de références produits par les experts. Ils sont situés dans le programme de l'atelier.

